

- » Exercice des tâches légales selon l'art. 52e LPP
- » Analyses compréhensibles de votre institution de prévoyance
- » Identification efficace des mesures à entreprendre

L'objectif de notre activité d'expert est d'assurer la stabilité financière de votre institution de prévoyance. Nous pouvons vous accompagner grâce à nos excellentes compétences actuarielles, à un échange permanent avec les autorités de surveillance et à notre participation active aux commissions techniques et à la formation académique.



Activité d'expert

Appréciation de la sécurité financière et de la conformité réglementaire de votre institution de prévoyance



Soutien juridique

Réponses à vos questions juridiques et communication proactive sur les changements dans la législation



Evaluation

Evaluation dynamique des engagements et calcul des provisions techniques nécessaires



Conseil interactif

Evaluation en temps réel grâce à notre logiciel d'analyse complet, personnalisable et interactif



Expertise

Rapport périodique transparent et mise en place d'un « cockpit » spécifique à votre situation avec différents indicateurs



Analyses et simulations

Analyses des sources de gains et de pertes, simulations des règles de distribution et de stabilisation, projection du degré de couverture et de nombreux autres indicateurs



Contacts

Êtes-vous intéressés ?

Dr. Marco Jost est à votre disposition pour tout renseignement : marco.jost@ppcmetrics.ch

